

## DOC. DE LA SÉSSION No 18

Jeanne Onelle, sa fille âgée de 18 ans, veuve de Guillaume Messer.

Elle a un garçon âgé de 4 ans.

Trois garçons pêcheurs, Pierre Michel, natif de S<sup>t</sup> Brieux, âgé de 30 ans.

Jacques Poussard, natif de Plaisance, âgé de 23 ans.

Jacques Gresse de Grandville, âgé de 45 ans.

Le terrain qu'il occupe luy a esté concédé par M<sup>r</sup> de la Boularderie, il a environ cent toises de face sur le bord de la mer. Il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes. Il y a beaucoup de deffriché et encore plus de dézert.

En bestiaux : une vache, un toreau, 3 chèvres et 12 poules.

Jean Pichot, pêcheur, natif de Nerichac, âgé de 32 ans. Il n'est point marié.

Il a avec luy 3 hommes : Jean Rambourg, natif de Grandville, âgé de 27 ans.

Les deux autres restent chez Debroise, maître forgeron.

Deux autres petits garçons pour faire la chaudière et caffandiers.

François Pagnon, natif de Grandville, âgé de 40 ans.

Tous ces gens sont à Louisbourg, il ne sçait point leur âge. Il a cependant deux chaloupes, mais il a peur que faute de monde il n'en pourra mettre qu'une en pêche. Il y a un an qu'il est venu de Gaspé où il étoit établi.

L'habitation qu'il occupe luy a été donnée par M<sup>r</sup> de la Boularderie, elle contient environ 80 toises de face sur le bord de la mer, il y a dessus un chaffaux, graves et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes. Il a de deffriché suffisant pour semer un quart de bled et un jardin très bon ; il a eu les vivres du Roy pour 6 mois.

3 Poules.

Bazile Borny, pecheur, natif de la coste de Plaisance, âgé de 50 ans, marié avec

Jeanne Pichot, native de Nerichac, âgée de 33 ans.

Ils ont Jean Bazile leur fils, âgé de 12 ans.

Deux garçons pecheurs :

Joseph Pinçon, natif de la Bretagne, âgé de 55 ans.

Gilles Josse, natif de Combourg, évêché de S<sup>t</sup> Malo, âgé de 23 ans.

Une chaloupe, une goelette et 8 poules.

Il y a un an qu'ils se sont refugiez à Labrador du Cap de Rès, ils ont eu les vivres du Roy pour six mois.

Le terrain qu'il occupe luy a esté concédé par M<sup>r</sup> de la Boularderie, il a cent toises de face sur le bord de la mer ; il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes, et suffisamment de terrain deffriché pour pouvoir semer une barrique de bled.

Le terrain que M<sup>r</sup> de la Boularderie a fait deffricher sur la petite bras dor est d'environ 100 à 150 arpents, autant pour le moins de dezert. Il y a deux jardins qui sont fort grands où il y a toutes sortes d'arbres fruitiers et surtout beaucoup de pruniers.

Antoine Berteau, dit Lyonois, habitant depuis un an à la bras dor ; natif de Port aux basques où il géroit les affaires des Anglois, âgé de 50 ans, marié en premières nopces dans ce pays là, dont il a eu deux enfants :

Antoine, âgé de 24 ans.

Pierre, âgé de 19 ans, qui est encore à Boston, avec les Anglois, marié en seconde nopces avec Joseph Lamare, native de Niganiche, âgée de 27 ans.

Ils ont cinq enfants : 2 garçons et 3 filles :

Jean Baptiste, âgé de 4 ans.

Le dernier n'est pas nommé, il a deux ans.

Joseph, âgée de 11 ans.

Françoise, âgée de 7 ans.

La dernière n'est pas nommée, âgée de 9 mois.

En outre il a deux garçons de chaudière qui ont été engagés à Niganiche dont il n'a pas le nom ny l'âge.

Il a sa tante Marie Limier, native de Plaisance, âgée de 90 ans.

Il n'a point de bestiaux ; deux chaloupes, une troisième qu'il construit.

L'habitation qu'il occupe luy a esté donnée par M. de la Boularderie, elle ne consiste que dans l'étendue d'un banc de grave qui reigno sur le bord de la mer, suffisant pour la pêche de trois à quatre chaloupes, il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie des dites chaloupes. Ils n'ont de deffriché que pour un jardin.